

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Jeudi 24 Mai 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h35

**Étaient présents :** , Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 0.2) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 5.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 5.3), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 7.1), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 0.2), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Philippe MOUGIN (jusqu'au 6.12), M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2 et jusqu'au 8.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER (jusqu'au 6.12) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET, suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.12) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Raymond LAMBOLEY, suppléant de M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN (à partir du 0.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 0.2) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

**Étaient absents :** Besançon : M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER

**Secrétaire de séance :** M. Yves MAURICE

#### Procurations de vote :

**Mandants :** E. ALAUZET (à partir du 5.4), P. BONNET, E. BRIOT, P. CURIE, B. FALCINELLA, M. LEMERCIER (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), T. MORTON (jusqu'au 0.2), P. MOUGIN (à partir du 7.1), S. PESEUX (jusqu'au 5.3), Y. POUJET, R. REBRAB, M. SEBBAH, C. WERTHE, Y. BILLECARD, JF. MENESTRIER (à partir de 7.1), P. BELUCHE, C. ZOBENBULLER

**Mandataires :** R.STHAL (à partir du 5.4), J. GROSPELLIN, C. LIME, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), N.BODIN (jusqu'au 0.2), J. ACARD (à partir du 7.1), ML. DALPHIN (jusqu'au 5.3), A GHEZALI, M. ZEHAF, M. OMOURI, L. FAGAUT, G. ORY, S. RUTKOWSKI (à partir du 7.1), J. KRIEGER, JC. CONTINI

Délibération n°2018/004144

Rapport n°1.1.9 - Fournitures et prestations pour l'atelier automobile

## Fournitures et prestations pour l'atelier automobile

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes**

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

### Résumé :

Le marché d'achat de fournitures et prestations pour l'atelier automobile arrive à échéance le 31/12/2018.

Dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Ville de Besançon et son CCAS, le SYBERT, l'ISBA, l'EPCC Les Deux Scènes et La Rodia, il est proposé de lancer une consultation pour le choix de prestataires pouvant répondre aux besoins des membres du groupement.

### I. Contexte

Le marché d'achat de fournitures et prestations pour l'atelier automobile prend fin le 31 décembre 2018. Il est donc nécessaire de lancer une nouvelle consultation adaptée aux besoins de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de la Ville de Besançon et de son CCAS, du SYBERT, de l'ISBA, de l'EPCC Les Deux Scènes et de La Rodia.

La Communauté d'Agglomération sera le coordonnateur de ce groupement de commandes.

Les principales missions assurées par le coordonnateur seront les suivantes : définition et recensement des besoins des membres du groupement, détermination de la procédure de passation applicable, élaboration du dossier de consultation des entreprises, lancement de la consultation, analyse des candidatures et des offres, signature et notification de l'accord-cadre aux titulaires.

### II. Objet

L'accord cadre concerne l'achat de fournitures et prestations pour l'atelier automobile telles que des pièces de rechange pour la réparation de véhicules VL, VU et engins ainsi que de vélos et motos, des fournitures nécessaires et pour certains lots des prestations de réparation.

La consultation se fera sur la base de plusieurs lots qui correspondront à un découpage cohérent des besoins :

<b>Lots</b>		<b>Montant HT minimum/an</b>
<b>1</b>	LUBRIFIANTS ET ADDITIFS POUR FLUIDES	10 000,00 €
<b>2</b>	FOURNITURE DE HOUSSES DE SIEGES ET REPARATION DE SELLERIE	400,00 €
<b>3</b>	PEINTURE ET CONSOMMABLES CARROSSERIE	5 000,00 €
<b>4</b>	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ACCESSOIRES VL/VU/2 ROUES	4 000,00 €
<b>5</b>	SOUS ENSEMBLES ELECTRIQUES (DEMARREURS, ALTERNATEURS) ET PRESTATION	1 200,00 €
<b>6</b>	BATTERIES ET ACCESSOIRES	4 000,00 €
<b>7</b>	FILTRES HUILE - AIR - CARBURANT - HYDRAULIQUE - AUTRES	5 000,00 €
<b>8</b>	FOURNITURE ET REPARATION DE FLEXIBLES, ACCESSOIRES, POMPES ET MOTEURS HYDRAULIQUES	5 000,00 €
<b>9</b>	FOURNITURES INDUSTRIELLES, MECANIQUE GENERALE ET VISSERIE	3 600,00 €

10	PRODUITS SPECIFIQUES A L'ENTRETIEN DES VEHICULES / MECANIQUE / ATELIER	4 000,00 €
11	PRODUITS MODULAIRES METALLIQUES ET ACCESSOIRES POUR AMENAGEMENT DE VEHICULES ET PRESTATION	1 200,00 €
12	SIGNALISATION ET ECLAIRAGES COMPLEMENTAIRES POUR VEHICULES ET PRESTATION	2 000,00 €
13	PETITS MATERIELS ET FOURNITURES ELECTRONIQUES	900,00 €
14	PRESTATIONS ET PIECES DE RECHANGE DE SYSTEME D'INJECTION	500,00 €
15	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE CITROEN	5 600,00 €
16	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE FIAT	6 000,00 €
17	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE FORD	1 000,00 €
18	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE IVECO ET PRESTATION	2 400,00 €
19	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE MERCEDES ET PRESTATION	6 000,00 €
20	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE NISSAN	200,00 €
21	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE PEUGEOT	3 200,00 €
22	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE PIAGGIO	3 000,00 €
23	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE RENAULT	2 800,00 €
24	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE RENAULT TRUCKS ET PRESTATION	29 000,00 €
25	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE TOYOTA	100,00 €
26	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES DE MARQUE VOLVO TYPE P410 ET PRESTATION	200,00 €
27	PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES A ENERGIE GPL	1 000,00 €
28	PIECES DE RECHANGE POUR BOM DE MARQUE EUROVOIRIE / TERBERG	140,00 €
29	PIECES DE RECHANGE POUR BOM DE MARQUE FAUN	1 400,00 €
30	PIECES DE RECHANGE POUR BOM DE MARQUE SEMAT/ ZOELLER	5 000,00 €
31	PIECES DE RECHANGE POUR BALAYEUSES DE MARQUE EUROVOIRIE	8 000,00 €
32	PIECES DE RECHANGE POUR BALAYEUSES / LAVEUSES DE MARQUE NILFISK CITY RANGER 3500	3 200,00 €
33	PIECES DE RECHANGE POUR BALAYEUSES DE MARQUE RAVO	200,00 €
34	PIECES DE RECHANGE POUR BALAYEUSES DE MARQUE SCARAB	500,00 €
35	PIECES DE RECHANGE POUR BALAYEUSES DE MARQUE HAKO	560,00 €
36	PIECES DE RECHANGE POUR LAVEUSES DE MARQUE CMAR	1 000,00 €
37	PIECES DE RECHANGE POUR MATERIELS DE MARQUE HUWER HYDROVIDE	2 600,00 €
38	PIECES DE RECHANGE POUR MOTOCYCLES DE MARQUE HONDA ET PRESTATION	500,00 €
39	PIECES DE RECHANGE POUR MOTOCYCLES DE MARQUE YAMAHA ET PRESTATION	200,00 €
40	PIECES ET PNEUMATIQUES POUR VELOS	260,00 €

41	PNEUMATIQUES NEUFS VL - CAMIONNETTE - 4X4 VL - MOTOS, SCOOTERS ET ACCESSOIRES DE MONTAGE ET REPARATIONS CORRESPONDANTS	7 200,00 €
42	PNEUMATIQUES NEUFS ET RECHAPPES POUR PL ET ACCESSOIRES DE MONTAGE ET REPARATIONS CORRESPONDANTS ET PRESTATION	6 000,00 €
43	PNEUMATIQUES NEUFS ENGIN TP, AGRAIRES ET ESPACES VERTS ET ACCESSOIRES DE MONTAGE ET REPARATIONS CORRESPONDANTS ET PRESTATION	2 600,00 €

Le montant minimum annuel est de 146 660,00 € H.T., soit un montant minimum global de 586 640 € H.T. sur la durée totale de l'accord-cadre.

### III. Procédure de passation

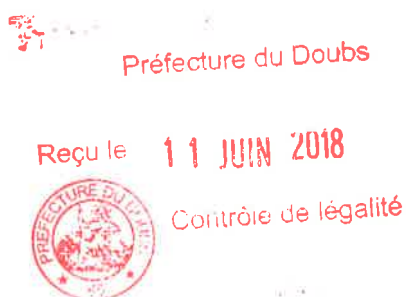
La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert prévue aux articles 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La consultation sera passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire par lot, avec montant minimum et sans maximum, pour une durée initiale d'un an renouvelable trois fois, soit une durée maximale de quatre ans.

Un avis d'appel à concurrence sera publié en juin 2018 pour une attribution en novembre 2018. La prestation débutera à l'échéance du marché en cours.

#### **A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le lancement d'une consultation pour l'achat de fournitures et prestations pour l'atelier automobile,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les accords-cadres à bons de commande avec les entreprises désignées attributaires par la Commission d'Appel d'Offres.



Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112  
Contre : 0  
Abstentions : 2  
Ne prennent pas part au vote : 0